

Rapport de l'administrateur Année 2022

Janvier

- Premier paiement pour RSCCAM (\$6 588) incluant les frais d'accès Internet de tous les condos pour une période de six mois.
- Finaliser notre comptabilité et faire les rapports d'Impôts
- Fin de l'installation des modems pour internet

Février

- Demande par le condo pour discuter à une borne de recharge automobile
- Étude des options pour le service de bornes de recharge
- Installation d'une valve anti-retour tel que requis par la Régie du Bâtiment
- Envoyer photos, facture et rapport à la Régie du Bâtiment pour fermer le dossier
- Paiement pour la valve (1 750\$)

Mars

- Demandes de soumissions pour peinture du Stucco
- Demande de soumission pour refaire la toiture
- Remplir les documents pour la vente du condo 312 au notaire

Avril

- Envoie de la convocation pour l'assemblée générale annuelle du Pavillon
- M. Rolland à réparer les poteaux des stationnements
- Assemblée Générale du Syndicat tenue au condo 310
- À l'Assemblée il fut résolu de former un comité afin d'évaluer la qualité du revêtement extérieur de la bâtisse afin de faire un plan pour réparer le crépi, d'installer des bornes de recharge et de peindre le dit crépi de couleurs moderne

Mai

- Nettoyage fosse à eau usée
- Remplir les documents pour la vente du condo 312 au notaire
- Ramonage des cheminées

Juin

- Deuxième paiement au RSCCAM \$6 588.
- M. Rolland a décoré le pavillon avec des aménagements paysagers et des fleurs
- Présentation du rapport d'inspection de M. Pullinckx et M. Rolland d'une qualité professionnelle et accessible au :
http://www.pav310.com/Documents/2022/Rapport_inspection_2308_PDV_Crepi_2022.pdf

Juillet

- Notre assureur nous a envoyé un crédit de \$200 pour bonne performance en 2021
- Plusieurs échanges se font concernant les prises pour le chargement des autos électriques, le dossier avance.
- Reçu un avis de correction du RBQ concernant les vérifications annuelles des extincteurs extérieurs et de la valve anti-retour pour l'arrivée d'eau du pavillon.

Août

- Pour donner suite à l'avis de correction du RBQ notre extincteur fut vérifié
- M. Rolland a terminé la réfection du second escalier et de la rampe du coté stationnement (425\$)

- De plus M Rolland a réparé une partie du mur vis-à-vis le condo 316 et remplacé des supports en bois pour la structure du Pavillon (160\$)
- Tous les remboursements des travaux fait par M Rolland ne comprennent que la partie matériaux et nous remercions M. Rolland pour la générosité de son temps.

Septembre

- Achat et installation d'un enrouleur et d'un boyau d'arrosage (197,72\$)

Octobre

- Nettoyage fosse à eau usée (200\$)
- Payé diverses petites factures pour les bornes qui seront remboursées (100\$)

Novembre

- L'installation des bornes étant terminée et ayant reçu l'approbation de payer l'entrepreneur, j'ai fait le paiement de 8 325\$
- Envoyé la demande de remboursement aux condos pour les bornes de recharge
- Reçu le paiement pour la borne électrique du condo 313 (4 210,95\$)
- Transférer 2 500\$ au fonds de prévoyance
- Envoyé la demande de remboursement pour les bornes au gouvernement

Décembre

- Reçu le paiement pour la borne électrique du condo 319 (4 210,95\$)
- Le condo 311 a terminé l'installation de sa borne de recharge électrique
- Payé 4 315\$ pour la borne du condo 311
- Le condo 311 a remboursé le syndicat pour sa borne
- Transfert 500\$ vers le fonds de prévoyance

Résumé

Quatre projets majeurs furent entrepris dont trois furent menés à terme :

- 1- Valve Électrique sur l'entrée d'eau
- 2- Peinture du deuxième escalier et rambarde commune
- 3- Bornes électriques
- 4- Réparation du crépis et peinture de celui-ci

L'année 2022 fut à l'intérieur du budget adopté :

- A- Des revenus de 34 925\$ / 34 450\$ soit un surplus de 475\$ = 275\$ intérêts et ristourne de la banque + 200\$ une ristourne de notre assureur
- B- Des dépenses de 26 600\$ / 26 730\$ soit 130\$ de moins que le budget malgré l'inclusion de frais spéciaux pour l'installation d'une valve automatique qui nous a été exigé par la Régie du Bâtiment 1 750\$ et la réparation d'une partie de la structure et du crépis 1 025\$.
- C- En plus le syndicat à payer les bornes de recharge 12 740\$ et a collecté les utilisateurs

L'année finit donc avec :

- 1- Un fonds de roulement de 8 000\$ qui sera absorbé dès le 3 janvier 2023 par le paiement du RSCCAM 7 767\$
- 2- Un fond d'assurances de 5 000\$
- 3- Un fonds de prévoyance de 30 600\$

Comme vous le voyez votre santé financière est excellente et enviable.

Yves Martineau
Pavillon 310 Club Azur